



# COMMUNICANTES

---

Bulletin de la Fraternité Saint-Pierre dans l'Archidiocèse de Lyon

---

Numéro 33 - Mars 2010 - 1 euro

## EDITORIAL

---

### L'EQUILIBRE DU CAREME

Mes biens chers frères, cela fait déjà trois semaines que nous sommes entrés en Carême. Il est donc opportun de faire un premier bilan. Tout d'abord n'oublions pas que le Carême doit être un temps de conversion, de purification et de réconciliation. Mais attention à ne pas gâcher notre Carême ni à tomber dans des excès qui n'ont rien de catholique. Pour mieux vivre et mettre en pratique notre Carême, il nous faut donc bien le comprendre. En effet, il doit être un équilibre subtil entre grâce divine et effort humain. Car je vous le rappelle, **être catholique, c'est être équilibré !**

Tout d'abord, n'abusons pas de la grâce de Dieu, comme l'ont fait les tenants du quiétisme. Sous prétexte que c'est Dieu qui nous sauve, nous pourrions être tentés de le laisser nous sauver sans y mettre du nôtre, ce qui serait supposé qu'il désire nous sauver malgré nous. Pieuse illusion ! Ce n'est pas parce que Dieu nous montre sa bienveillance, à de nombreuses reprises,

ni même parce qu'il nous exauce que nous sommes sauvés. Notre-Seigneur nous l'a clairement dit du reste : « *Ce ne sont pas ceux qui me disent Seigneur, Seigneur, qui entreront dans le Royaume des Cieux, mais ceux-là seulement qui font la volonté de mon Père qui est dans les Cieux* ». Nous devons donc y mettre du nôtre, répondre réellement, concrètement à l'amour de Dieu. La Foi sans les œuvres ne sert à rien. Toutefois, n'allons pas croire que ce sont nos actes humains qui sont par eux-mêmes efficaces. En effet, ne tombons pas dans l'excès inverse que l'Eglise condamne dans le pélagianisme qui consiste à croire que par mes propres forces, je peux me sauver, et qui conduit à une erreur fatale pour l'âme : le volontarisme.

Ce ne sont pas mes actes humains en tant que tels qui vont me rapprocher de Dieu : plus d'humain ne fait pas du divin, plus de naturel ne fait pas du surnaturel ! Mais ce sont mes actes **offerts à Dieu** et agréés par lui qui ont une portée spirituelle. C'est Dieu qui dans sa bonté, les rend méritoires, c'est-à-dire qu'il y attache une récompense surnaturelle. Ainsi, faits par obéissance à Dieu, faits par amour pour Dieu, mes actes acquièrent une portée surnaturelle, puisque Dieu a bien voulu en décider ainsi. Mes actes ont donc une résonance divine, ils décident de mon sort éternel. Si Dieu veut rendre nos actes méritoires, ne le peut-il pas ?

Le Carême est donc un **équilibre subtil** entre effort humain et grâce divine. Il nous rappelle que sans Dieu, nous ne pouvons rien faire qui nous soit utile en vue de notre salut. Il nous rappelle aussi que sans nous, Dieu ne peut rien faire qui soit utile pour notre salut. En effet, Dieu fait avec sa grâce, 99% du travail, mais sans notre 1% de volonté, d'efforts, de résolutions, sa grâce ne sert à rien ! Il nous reste donc à coopérer à la grâce : demander l'aide de Dieu, puis saisir cette aide au moment opportun.

Ainsi, si je veux, comme effort de Carême, sourire à tout ce qui me contrarie, je demanderai d'abord à Dieu son aide (par la prière) pour ce point particulier ; puis, lorsque l'occasion se présentera, je choisirai de sourire par amour de Dieu (ou parce que c'est mon point d'effort, ce qui revient au même), et Dieu me le rendra aisé. Je gagnerai alors sur toute la ligne : je rendrai mon caractère plus aimable ; Dieu m'en tiendra compte et me donnera au Ciel une gloire plus grande ; et surtout, je grandirai dans l'amour de Dieu, je grandirai dans la charité. L'acte suivant sera alors fait avec plus d'amour sans doute, ce qui perfectionnera cet acte. Car la charité est son

propre catalyseur !

Et en guise de conclusion, j'aimerais vous livrer cet encouragement de saint Padre Pio : « *Dans la vie spirituelle, plus l'on court et moins l'on se fatigue. Plus nous ferons vivre le Christ en nous par des mortifications, et plus nous serons en paix, heureux et forts. Cette paix prélude à la joie éternelle* ». Alors courage, le Carême n'est pas terminé, il en reste encore temps de nous convertir, de nous purifier, de pardonner !

Bonne fin de Carême à nous tous !

Abbé Brice Meissonnier, fssp.



# FAISONS UN BON CAREME...

Le Carême est un temps privilégié de 40 jours que l'Eglise met à notre disposition pour que nous nous tournions davantage vers Dieu et obtenions le pardon de nos péchés. C'est comme une grande retraite annuelle, à laquelle l'Eglise convie tous ses enfants, depuis le mercredi des Cendres jusqu'à la fête de Pâques.

## Mais que faire pendant le Carême ?

Tout d'abord ce que l'Eglise commande :

1. Les fidèles âgés d'au moins 14 ans sont tenus de faire abstinence de viande tous les vendredis pendant le Carême, ainsi que le mercredi des Cendres.
2. Les fidèles âgés de 18 à 60 ans sont tenus de jeûner le mercredi des Cendres et le Vendredi Saint, et de consacrer, ce jour-là, un temps notable à la prière.

**En quoi consiste le jeûne ?** Il s'agit de faire dans la journée un seul véritable repas, les autres étant remplacés par une « collation » : une tasse de café, une assiette de soupe par exemple, et un bon morceau de pain.

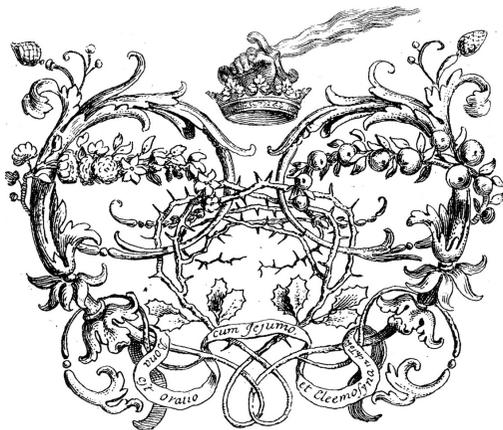
3. L'Eglise fait aussi aux fidèles une obligation de se confesser au moins une fois chaque année. L'approche de Pâques est un temps privilégié pour cela.
4. Enfin tout baptisé doit remplir le précepte pascal, c'est-à-dire communier une fois (au moins) pendant le temps pascal (entre Pâques et Pentecôte).

**C'est tout ?** Oui, c'est tout ce que l'Eglise commande à ses fidèles.

**Mais peut-on faire... un peu plus ?** Bien sûr ! Et l'Eglise nous y invite. Chacun aura à cœur de s'imposer quelques pénitences, en veillant toutefois à ne pas viser trop haut, mais à être avant tout régulier et fidèle à tenir ses résolutions. Le prêtre, au confessionnal, peut nous conseiller utilement sur ce point.

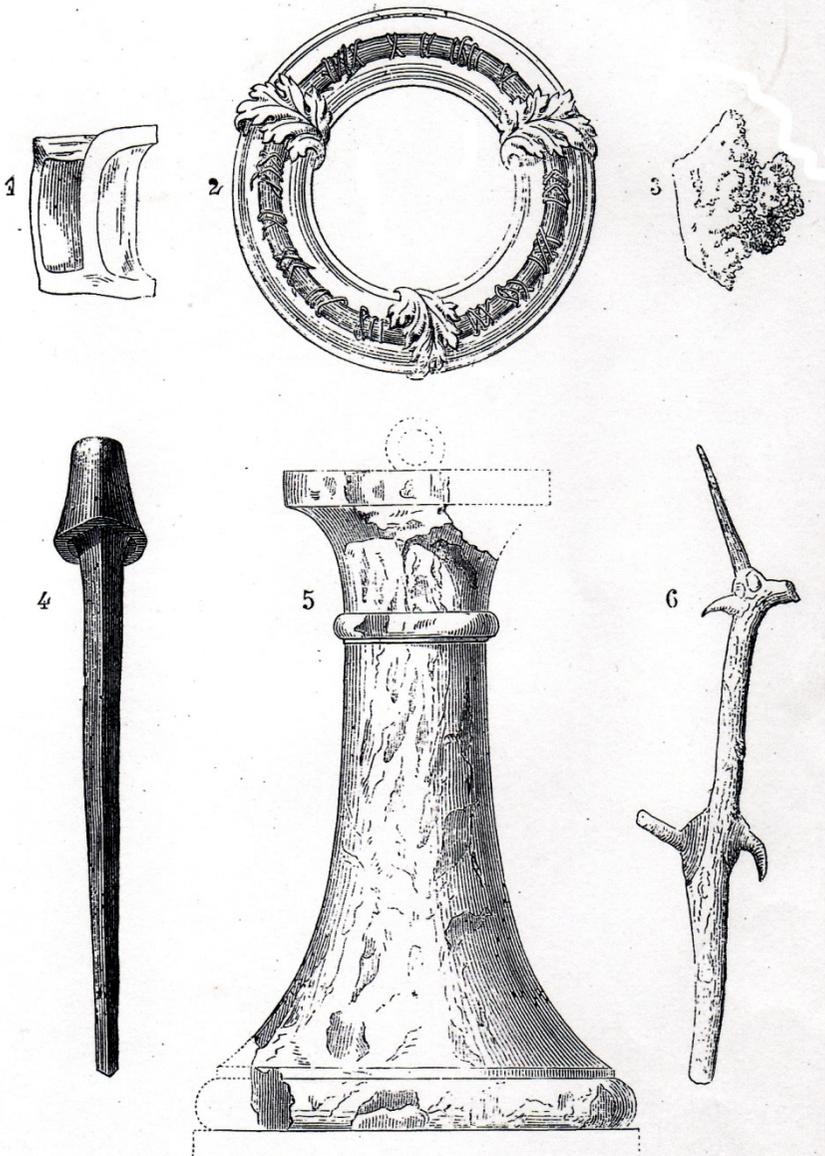
## Quelques idées

1. Tout d'abord **se confesser un peu plus souvent**, deux ou trois fois pendant le Carême, par exemple. Cela permet d'être plus vigilant, et de recevoir, par ce sacrement, les grâces qui sont nécessaires pour ne pas retomber.
2. **Une résolution énergique**, dans un domaine précis (défaut dominant).
3. Faire un **effort sur la prière**, en s'astreignant à la régularité (prière du matin, prière du soir...) ou bien, en ayant en famille une prière spéciale pendant le Carême (tout ou partie du chapelet par exemple).
4. Autrefois, le jeûne et l'abstinence étaient obligatoires tous les jours en Carême (sauf dimanches et grandes fêtes). Pour conserver l'esprit de cette pratique ancienne, on s'imposera **de petites pénitences** : pas de friandises, pas de repas trop abondants ou de plats trop recherchés, pas d'alcool, etc.
5. Un **effort de charité** envers le prochain, ne sera sans doute pas superflu : support mutuel, serviabilité, visite de malades ou de personnes isolées...
6. On **s'abstiendra volontiers** aussi de spectacles : **internet, cinéma, télévision, ...**
7. ... et le temps ainsi gagné sera consacré avec profit à une **lecture spirituelle** (lire les textes de la messe de chaque jour, dans son Missel ; ou bien, une vie de saint, le catéchisme, l'Imitation de *Jésus-Christ*, etc.).
8. Et surtout, **beaucoup de bonne humeur** : *« Pour toi, quand tu jeûnes, parfume-toi la tête et lave-toi le visage, pour que ton jeûne passe inaperçu de tous ».*



# LES INSTRUMENTS DE LA PASSION

D'APRES LE MEMOIRE DE M. ROHAULT DE FLEURY. PARIS, 1870.



1. Relique du roseau, à la cathédrale de Florence.
2. La couronne d'épines, donnée par saint Louis à la Sainte-Chapelle de Paris : elle se compose d'un anneau de petits joncs réunis en faisceau.
3. Relique de l'éponge, à Sainte-Marie du Trastevere, à Rome.
4. Un clou, à la cathédrale de Trêves.
5. La colonne de la Flagellation, à Sainte-Praxède de Rome : elle est en marbre noir veiné de blanc ; au sommet était scellé un anneau de fer.
6. Une épine de la couronne, à l'église de la Spina, à Pise.

Constantin régnait, et à ce moment où le sensualisme païen pénétrait peu à peu dans l'Eglise, l'impératrice Hélène, mère de l'empereur, découvrit les instruments de la Passion de Jésus-Christ : la croix sur laquelle il était mort, les clous qui avaient percé ses pieds et ses mains, la couronne qui avait meurtri son front, la lance qui avait ouvert son Cœur.

Alors le symbolisme de la dévotion à l'amour de Jésus-Christ entra dans une phase nouvelle. Les figures empruntées à la mythologie prirent fin, les images du Bon Pasteur et de l'Agneau devenu triomphant demeurèrent d'un fréquent usage. Peu à peu la dévotion s'attacha aux plaies sacrées, et spécialement à la plaie du Côté.

## TEMPS POUR FAIRE SES PAQUES



L'Eglise fait à tous ses fidèles l'obligation de se confesser (à tout le moins de leurs fautes graves) et de communier, au moins une fois l'an. Il n'y a pas de temps prescrit pour la confession.

Pour la communion pascale, le temps variait selon les pays et les diocèses, mais généralement il était compris entre le dimanche de la Passion et le dimanche du Bon Pasteur.

Le fidèle qui n'aurait pas fait sa communion pascale dans ce temps, reste tenu de la faire le plus tôt possible.

Pour les malades qui ne peuvent se rendre à la messe, le temps prescrit a toujours été prorogé jusqu'à la fête de la Sainte Trinité.

# IDEE DE LECTURE POUR LE CAREME

## LA PASSION DE JESUS CHRIST SELON LE CHIRURGIEN.

### PIERRE BARBET - MEDIASPOL

Si le récit de la Passion du Christ n'a pas manqué de savants exégètes théologiens, seul un chirurgien pouvait tirer de la méditation du texte évangélique une description précise des souffrances physiques du Crucifié. Ayant entrepris, en toute indépendance d'esprit et avec la plus grande objectivité scientifique, une étude du Linceul de Turin, le Docteur Pierre Barbet découvrit peu à peu, en 20 années de recherches patientes et minutieuses, tout le détail des souffrances que Notre-Seigneur voulut endurer pour nous. Il s'agit moins, dans ce livre, de démontrer l'authenticité d'une relique, que de nous apprendre à « compatir » avec notre Rédempteur. Cependant, l'accord saisissant des découvertes anatomiques, des données évangéliques et des images du Linceul aboutit pour l'auteur à la conviction que ce linge a contenu le corps du Christ et qu'il est, comme l'a dit le Pape Pie XI, « une chose sacrée comme peut-être nulle autre ».



# HORAIRES POUR LE TRIDUUM PASCAL

## Diocèse de Lyon

Tous les offices du Triduum se dérouleront en l'église du Cœur Immaculé de Marie sauf le Vendredi Saint pour les permanences de confession et le chemin de Croix qui auront lieu à la Maison Padre Pio.

Mercredi Saint :

- ❖ Bénédiction des enfants à 14h30 à la Maison Padre Pio.
- ❖ Chant des Ténèbres à 20h30 à la Maison Padre Pio.

Jeudi Saint :

- ❖ Messe Vespérale à 19h00
  - procession au reposoir
  - dépouillement des autels
- ❖ Adoration et confessions jusqu'à minuit.

Vendredi Saint : jeûne et abstinence

- ❖ 14h00 - 15h00 : permanence de confessions.
- ❖ 15h00 : Chemin de Croix solennel.
- ❖ 19h00 : Office solennel de la Croix.
  - grandes oraisons
  - adoration de la Croix
  - chant de la Passion de Saint Jean

Samedi Saint :

- ❖ 22h00 : Vigile Pascale.
- ❖ Baptême de Monsieur Sébastien Séqueira.
- ❖ Messe de la Vigile.

Dimanche de Pâques :

- ❖ 08h30 : Messe basse du jour de Pâques à la Maison Padre Pio.
- ❖ 11h00 : Messe solennelle de la Résurrection.
- ❖ 18h30 : Vêpres du jour de Pâques et le salut du Très Saint Sacrement à la Maison Padre Pio. **Pas de Messe.**



## **ORDO LITURGIQUE TRADITIONNEL**

**Mois de Mars 2010**

Lundi 1<sup>er</sup> Mars : De la férie - 3<sup>ème</sup> classe violet.

Mardi 2 Mars : De la férie - 3<sup>ème</sup> classe violet.

Mercredi 3 : Mars De la férie - 3<sup>ème</sup> classe violet.

Jeudi 4 Mars : De la férie - 3<sup>ème</sup> classe violet - mémoire de saint Casimir, confesseur et mémoire de saint Lucius, pape et martyr.

Vendredi 5 Mars : De la férie 3<sup>ème</sup> classe violet.

Samedi 6 Mars : De la férie - 3<sup>ème</sup> classe violet - mémoire de sainte Perpétue et sainte Félicité, martyres.

### **Dimanche 7 Mars**

**III<sup>ème</sup> Dimanche de Carême - 1<sup>ère</sup> classe violet**

Lundi 8 Mars : De la férie 3<sup>ème</sup> classe violet - mémoire de Saint Jean de Dieu, confesseur.

Mardi 9 Mars : De la férie - 3<sup>ème</sup> classe violet - mémoire de Sainte Françoise Romaine, veuve.

Mercredi 10 Mars : De la férie - 3<sup>ème</sup> classe violet - mémoire des Saints Quarante Martyrs de Sébaste.

Jeudi 11 Mars : De la férie - 3<sup>ème</sup> classe violet.

Vendredi 12 Mars : De la férie - 3<sup>ème</sup> classe violet - mémoire de Saint Grégoire le Grand, pape et docteur.

Samedi 13 Mars : De la férie - 3<sup>ème</sup> classe violet.

### **Dimanche 14 Mars**

**IV<sup>ème</sup> Dimanche de Carême ou Dimanche de Lætare - 1<sup>ère</sup> classe rose**

Lundi 15 Mars : De la férie - 3<sup>ème</sup> classe violet.

Mardi 16 Mars : De la férie - 3<sup>ème</sup> classe violet.

Mercredi 17 Mars : De la férie - 3<sup>ème</sup> classe violet - mémoire de Saint Patrick, évêque d'Irlande et confesseur.

Jeudi 18 Mars : De la férie - 3<sup>ème</sup> classe violet - mémoire de Saint Cyrille de Jérusalem, évêque de Jérusalem et docteur.

### **Vendredi 19 Mars**

**Saint Joseph, époux de la Très Sainte Vierge  
Patron de l'Eglise universelle - 1<sup>ère</sup> classe blanc**

Samedi 20 Mars : De la férie - 3<sup>ème</sup> classe.

### **Dimanche 21 Mars**

**1<sup>er</sup> Dimanche de la Passion - 1<sup>ère</sup> classe violet**

Lundi 22 Mars : De la férie - 3<sup>ème</sup> classe violet.

Mardi 23 Mars : De la férie 3<sup>ème</sup> classe violet.

Mercredi 24 Mars : De la férie - 3<sup>ème</sup> classe violet - mémoire de Saint Gabriel, Archange.

### **Jeudi 25 Mars**

**Annonciation de la Bienheureuse Vierge Marie - 1<sup>ère</sup> classe blanc**

Vendredi 26 Mars : De la férie 3<sup>ème</sup> classe violet.

Samedi 27 Mars : De la férie - 3<sup>ème</sup> classe violet - mémoire de Saint Jean de Damascène, confesseur et docteur.

### **Dimanche 28 Mars**

**Dimanche des Rameaux - 1<sup>ère</sup> classe violet**

Lundi 29 Mars : Lundi Saint - 1<sup>ère</sup> classe violet.

Mardi 30 Mars : Mardi Saint - 1<sup>ère</sup> classe violet.

Mercredi 31 Mars : Mercredi Saint - 1<sup>ère</sup> classe violet.

# LA PRIERE

PAR

ST ALPHONSE DE LIGUORI.

## PREMIERE PARTIE

### De la nécessité de la prière.

Quoique ce qu'ont osé avancer Luther et Calvin, que l'observation de la loi divine est impossible aux hommes depuis le péché d'Adam, soit un véritable blasphème, et quoique l'Eglise ait condamné encore ce que dit Jansénius, que certains préceptes sont impraticables aux justes selon leurs forces actuelles, et que le secours divin leur manque pour les remplir ; le saint concile de Trente (Sess. 6. Cap. 11.), ayant déclaré que Dieu ne commande jamais l'impossible, mais nous ayant avertis de faire ce que nous pouvons avec les forces de la grâce plus abondante, qui est demandée pour opérer ce que nous ne pouvions d'abord faire, parce qu'alors Dieu nous aide, afin que nous puissions : *Deus impossibilia non jubet*, ce sont les paroles du concile, *sed jubendo monet et facere quod possis, et petere quod non possis, et adjuvat ut possis*. D'où vient que plusieurs graves théologiens enseignent que Dieu donne ou offre au moins à tous les hommes la grâce prochaine pour observer les préceptes, ou, au moins, la grâce éloignée de la prière, avec laquelle chacun peut obtenir la prochaine qui est nécessaire pour observer les mêmes préceptes.



Néanmoins il n'est point douteux qu'il ne soit très difficile d'observer la loi, dans l'état présent de la nature corrompue, ou plutôt qu'il ne soit moralement impossible de le faire, sans un secours spécial de Dieu, et sans un secours plus grand que celui qu'il fallait dans l'état d'innocence. Or, ce secours spécial, Dieu ne l'accorde ordinairement qu'à ceux qui le lui demandent. St Augustin enseigne que, excepté les premières grâces excitantes qui viennent en nous sans nous, comme la vocation à la foi, ou à la pénitence, toutes les autres, et spécialement celle de la persévérance, ne sont accordées qu'à ceux qui les demandent par la prière : « Nous croyons que nul ne peut arriver au salut si Dieu ne l'y invite ; nul invité ne peut opérer son salut si Dieu ne l'aide ; nul ne peut obtenir ce secours sans la prière » (*Lib. De Eccl. Dogmat. Cap. 56.*). Et ailleurs il pose comme certain que « mis à part l'appel à la foi, Dieu ne donne rien à ceux qui ne l'ont pas prié » (*Lib. De Persev. Cap. 5.*).

De là les théologiens, comme Suarez, Habert, Layman, le Père Segneri, et d'autres, avec St Clément d'Alexandrie, St Augustin, St Basile, et St Jean Chrysostôme, concluent que la prière est nécessaire aux adultes d'une nécessité de moyen ; ce qui veut dire que, dans l'ordre commun, un fidèle ne peut se sauver qu'en se recommandant à Dieu, et en lui demandant les grâces nécessaires pour cet effet. St Jean Chrysostôme dit que, de même que le corps a besoin de nourriture pour vivre, de même l'âme a besoin de prière pour se maintenir dans l'état de grâce. Voilà pourquoi Jésus-Christ a dit : « Il faut toujours prier sans jamais se lasser » (Lc, XVIII, 1.) Il est nécessaire de prier toujours. Voilà encore ce que veut dire St Jacques : « Vous ne possédez pas parce que vous n'avez pas demandé » (Jc, IV, 2). Voilà enfin ce que le Sauveur nous dit en deux mots : « Demandez et vous recevrez » (Lc, XI). Si donc, dit Ste Thérèse, celui qui cherche obtient, il s'ensuit que celui qui ne cherche pas n'obtient pas. Dieu veut sauver tous les hommes (cf. Tim, XI, 4). Mais il veut que nous lui demandions les grâces qui nous sont nécessaires pour nous sauver. Ne le voulons-nous même pas ? Terminons ce point en concluant d'après ce que nous avons dit, que celui qui prie se sauve certainement, et que celui qui ne prie pas se damne. C'est avec la prière que tous les saints sont devenus saints et se sont sauvés : c'est par le défaut de la prière que tous les damnés se sont jetés dans l'enfer ; s'ils avaient prié ils ne seraient point perdus. Et ce qui les jettera dans un désespoir éternel, c'est qu'ils auraient pu se sauver si facilement, s'ils avaient voulu demander à Dieu son secours, et qu'ils ne sont plus à temps de pouvoir le demander. (*A suivre...*)

# SAINT JOSEPH

## OMBRE DU PERE ETERNEL

Epoux de Marie, patron de l'Eglise, artisan : saint Joseph est fêté sous ces vocables au mois de mars et de mai. Mais la raison fondamentale de la gloire de Saint Joseph, c'est sa paternité. Comment la comprendre correctement ? Nous allons essayer de le faire, en scrutant le mystère.

Rappelons-nous d'abord que toute paternité vient du Père, comme l'affirme clairement saint Paul : « C'est pourquoi je fléchis les genoux en présence du Père de qui toute paternité, au ciel et sur la terre, tire son nom » (Eph 3,15). En conséquence, ne faut-il pas placer au sommet de toutes les paternités créées celle de St Joseph ? Il n'en existe pas de plus profonde et de plus proche du mystère de la Paternité de Dieu. St Joseph apparaît mériter d'emblée le beau titre forgé par les Pères de l'Eglise : il est « l'ombre du Père éternel ».



Cette analogie avec le Père éternel, St Joseph la vit d'abord par son silence. L'Evangile évoque certains de ses actes, mais pas une seule de ses paroles. On sait cependant qu'un mot fut sur ses lèvres : le Nom de Jésus. L'Ange lui avait donné cette mission de père : donner un nom à l'Enfant. Le chanoine Lallement en tire une belle conclusion : « Comment la théologie ne remarquerait-elle pas ici la splendide ressemblance qui est ainsi donnée à saint Joseph avec le Père éternel, avec la première Personne de la Très Sainte Trinité ? Avant que le monde vînt à l'existence, donc dans l'absolu silence de toute expression créée, la première Personne de la Sainte Trinité disait son Verbe. En cet unique Mot intérieur, qui est le Fils engendré par l'intelligence du Père, était dit, avec l'essence divine, le libre dessein divin sur le monde, dessein qui est tout entier résumé dans le Nom de Jésus ». Les récits évangéliques, en nous rapportant de Joseph cette unique parole, le Nom de Jésus, qu'il prononce par mandat du Père des cieux et précisément comme

vicaire du Père auprès du Fils incarné, nous présentent Joseph en une étonnante ressemblance avec la première personne de la Sainte Trinité.

Remarquons aussi que l'Évangile souligne par deux fois ce rapprochement entre les deux pères de Jésus. La première fois, c'est lors du recouvrement au Temple (Lc 2, 48-51) : « Ne savez-vous pas que je dois être aux affaires de mon Père ? » vient de dire Jésus. Et l'Évangile ajoute aussitôt : « Jésus descendit avec eux et il leur était soumis ». C'est donc au moment où Jésus vient de dire qu'il doit être aux affaires de son Père céleste qu'il se montre soumis à son père terrestre. Les deux paternités ne sont pas opposées : elles sont connexes.

Au chapitre suivant vient le second épisode, lors du baptême de Jésus. Au verset 22 se trouvent les mots du Père céleste : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé » et au verset 23 : « Jésus allait commencer son ministère, il avait environ trente ans ; il était réputé fils de Joseph ». Cela confirme la valeur de l'expression « Ombre du Père éternel » : exceptionnellement le Père éternel se manifeste, le ciel s'ouvrant ; le reste du temps Jésus est réputé fils de Joseph : celui-ci est bien l'ombre du Père éternel.

A.C



## HORAIRES POUR LE TRIDUUM PASCAL

### Diocèse de Valence

#### A Montélimar :

- ❖ Jeudi Saint : messe vespérale à 20h00
- ❖ Vendredi Saint : chemin de Croix à 15h00
- ❖ Messe du jour de Pâques à 11h30

#### A Rochemadon :

- ❖ Veillée pascale le Samedi Saint à 20h30
- ❖ Messe du jour de Pâques à 9h30

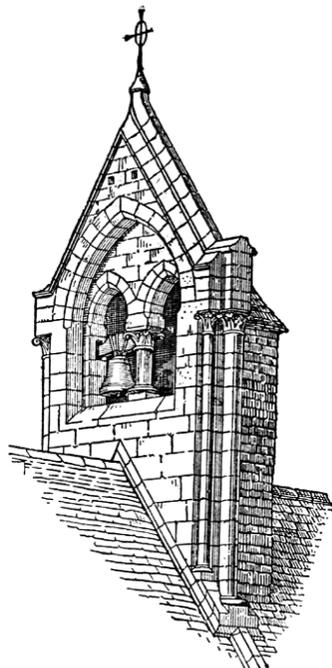
# AVE MARIA GRATIA PLENA

## LA CLOCHE DE LA MAISON PADRE PIO

*Ave Maria gratia plena* a 52 ans.

Elle est née en 1958, en Haute-Savoie, en la fonderie Paccard d'Annecy. Elle a été nommée *Ave Maria gratia plena* ; « Salut ! Marie, pleine de grâces ». Elle vient de quitter la Maison Padre Pio pour Cholet, ce mercredi 3 mars, dans la deuxième semaine de Carême. Il lui faut un mois pour nous revenir avec tout l'éclat et le timbre de sa jeunesse.

Nous la laisserons fort heureusement, annoncer Pâque, le 4 avril prochain. Ensuite, *Ave Maria gratia plena* retrouvera son rôle d'annonciatrice de nos quotidiens *Angelus*, de nos fêtes et de nos messes. Sa plus vive joie sera d'annoncer la descente de Dieu sur notre autel lors des Consécrations. Mais *Ave Maria gratia plena* sera aussi prédicatrice en se faisant entendre de nos contemporains égarés loin de la maison du Père.



Ses harmonies baigneront dans la joie et la tranquillité, toute âme approchant de la belle propriété où nous sommes. Révérende Mère Etienne Chavent, fondatrice des Sœurs du Bon Secours, a voulu que la maison de Francheville soit gracieuse et apaisante, pour faire rêver le Ciel à ceux qui peinent sur terre.

*Ave Maria gratia plena* se fera alors l'écho de la Mère Fondatrice des Sœurs, en nous rappelant qu'il nous faut avoir « constamment Dieu en vue, Marie toujours en aide, pour ne pas être effrayés d'être sacrifiés ». Que notre Carême nous mette en silence pour entendre Dieu, Dieu qui se perçoit aussi clairement qu'un tintement de cloche dans une vallée.

# OFFRANDE DE CAREME - DENIER DU CULTE

Comme chaque année, à pareille époque, nous vous rappelons le devoir de payer ce que Saint Pie X appelait « l'impôt de la foi ».

C'est une offrande annuelle que chaque catholique doit verser, en conscience, proportionnellement à ses ressources, pour subvenir aux besoins du clergé.

Les prêtres ne font pas payer leur apostolat, ils sont entièrement à leur ministère ; il faut donc que les fidèles subviennent à leur entretien.

Tout catholique a besoin des prêtres pour sa vie spirituelle, il doit donc en retour contribuer à assurer aux prêtres les biens temporels nécessaires à leur vie.

Ce n'est pas une aumône facultative mais un **devoir de religion** qui oblige en conscience. Ce devoir est fondé sur un droit naturel et divin.

La Sainte Ecriture dit expressément : « Honore le prêtre ; donne lui sa part comme il a été prescrit dès l'origine » (Eccli.VII,31). Jésus envoya ses apôtres en leur recommandant de ne prendre ni or, ni argent, car « l'ouvrier mérite sa nourriture... ».

Les fidèles doivent donc venir en aide aux prêtres qui consacrent au bien spirituel des âmes, leur vie, leur cœur et leurs efforts.

D'avance nous vous disons « Merci ! »<sup>1</sup>



---

**1** Pour recevoir un reçu fiscal merci de libeller vos chèques à l'ordre de « Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre - Maison Padre Pio »  
Les dons envoyés directement au district de France ne sont pas reversés à la Maison Padre Pio



## CARNET DE FAMILLE

### **Baptême**

A été lavé de la tâche originelle :

- ❖ Sixte Fournier, le samedi 13 mars à Orange.

### **Publication des bans**

Il y a promesse de mariage entre :

- ❖ Mademoiselle Clothilde Cres et Monsieur Benoît de Guillebon le samedi 17 avril, en l'église Notre-Dame à Aix-les-Bains.
- ❖ Mademoiselle Sabine Beth et le Lieutenant Philippe Potez le samedi 1<sup>er</sup> mai, en l'église Saint-Bruno-les-Chartreux à Lyon.

### **Requiescant in Pace**

Ont été rappelés à Dieu :

- ❖ Monsieur Gabriel Guigues le 18 février ; obsèques le 23 février à Orange.
- ❖ Madame Camille Lathuillère - maman de Madame Henry Desprès - le 2 mars ; obsèques le 8 mars à Saint-Priest.



## SUR VOS AGENDAS

### Annonces spéciales pour le Carême

Durant le saint temps de Carême, messieurs les abbés n'acceptent aucune invitation ni à déjeuner ni à dîner. Exception faite des dimanches midi et des fêtes de première classe.

**Chemin de Croix** : il sera médité tous les vendredis de Carême en lieu et place du chapelet à 18h00 à la Maison Padre Pio.

**Exposition et Salut du Très Saint Sacrement** : tous les dimanches de Carême de 17h30 à 18h25 à la chapelle de la Maison Padre Pio.

### Annonces régulières

#### Catéchismes

- ❖ Pour enfants de 4 ans à 11 ans :
  - A la Maison Padre Pio : tous les mercredis hors vacances scolaires de 14h30 à 15h30 à la Maison Padre Pio.
  - A Rohegude : fréquence mensuelle ; prochain cours le samedi 13 mars à 17h30.
- ❖ Pour les collégiens de 12 à 16 ans : un vendredi tous les 15 jours hors vacances scolaires à 18h00 à la Maison Padre Pio. Prochain cours le vendredi 19 mars.
- ❖ Pour les étudiants - à partir de la terminale - avec le groupe *Juventutem* :
  - Cours le jeudi 18 mars à 20h15 à la brasserie l'Espace Carnot, Lyon 2<sup>ème</sup>. Thème abordé « Le Saint-Suaire ».
  - Récollecion de Carême le samedi 20 mars. Thème de la récollecion : « le Ciel ».

- ❖ Pour adultes : se munir du « Grand Catéchisme de Saint Pie X ». Cours assurés par Monsieur l'abbé Benoît de Giacomoni.
  - A la Maison Padre Pio : cours/conférence le mardi 30 mars à 20h00. Thème : « la Semaine Sainte ».

### **Groupe scout Saint-Martin de Tours**

- ❖ Meute et Clairière : sortie le dimanche 28 mars - Dimanche des Rameaux. Rendez-vous à la grand'messe de 11h15 au Cœur Immaculé de Marie.
- ❖ Compagnie : sortie de patrouille le dimanche 28 mars.
- ❖ Clan Benoît XVI : week-end de Clan les 13 et 14 mars.

### **Compagnons**

- ❖ Du vendredi 19 mars à 17h30 au samedi 20 mars à 16h30, nuit d'adoration à la Maison Padre Pio pour les écuyers et chevaliers. Renseignements : Marie-Agnès Sage au 06 81 46 03 29.

### **Chapelet des messieurs**

Tous les premiers mardis du mois aux intentions de la Communauté et de la France suivi d'un repas fraternel tiré du sac.

- ❖ Prochain chapelet le mardi 6 avril à 20h15 à la Maison Padre Pio.

## **Annonces ponctuelles**

**Vendredi 19 mars** : Saint Joseph, époux de la Très Sainte Vierge et Patron de l'Eglise universelle. Messe chantée à 19h00 à la Maison Padre Pio.

**Lundi 22 mars** : Journée de « désert » des prêtres de la Maison Padre Pio. En conséquence, aucun office public ne sera assuré ce jour-là.

**Mardi 23 mars** : sortie des seniors ; repas, visite guidée « Fourvière et ses mosaïques », chapelet. Rendez-vous à 10h30 à la Maison Padre Pio. Renseignement auprès de Michel Bouverne au 04 78 25 50 65 avant le 17 mars.

**Mercredi 24 mars** : Concert organisé par l'ordre du Saint Sépulcre de Jérusalem au profit des chrétiens de Terre Sainte. Salle Molière : 18 quai de Bondy à 20h30.



**Samedi 27 mars** : Grande récollection paroissiale pour dames et messieurs de 10h00 à 16h00 à la Maison Padre Pio. Repas tiré du sac.

Thèmes abordés :

- Abbé Brice Meissonnier : « la Passion de Notre-Seigneur à travers le Saint-Suaire ».
- Abbé Jérôme Lebel : « Jésus-Christ considéré comme Sauveur ».
- Abbé Benoît de Giacomoni : « Qu'est-ce le péché ? ».



**Dimanche des rameaux - 28 mars** : Bénédiction des rameaux à **11h15** au Cœur Immaculé de Marie suivi de la procession et de la grand'messe.

## **Jours de repos hebdomadaire des prêtres**

- ❖ Monsieur l'abbé Brice Meissonnier : le lundi.
- ❖ Monsieur l'abbé Jérôme Lebel : le vendredi.
- ❖ Monsieur l'abbé Benoît de Giacomoni : le mardi.
- ❖ Monsieur l'abbé Jean-Cyrille Sow : le lundi.

## **Petite Annonce**

- ❖ Etudiant donne cours de langues - anglais/espagnol - pour collégiens. Contacter Eric Pierre au 06 43 62 86 85.

## **GRANDES DATES DE LA FIN DE L'ANNEE**

- ❖ **Premières communions** : le dimanche 6 juin.
- ❖ **Récital de notre chorale**, Chœur Saint-Placide, au profit de la communauté : le jeudi 10 juin au Cœur Immaculée de Marie à 20h00.
- ❖ **Communions Solennelles** : le dimanche 13 juin.
- ❖ **Kermesse de la Maison Padre Pio** : le samedi 26 juin.
- ❖ **Fête de l'Ecole Sainte-Jeanne d'Arc** : le dimanche 27 juin.
- ❖ **Ordination sacerdotale** de l'abbé Pierre-Marie Desprès : le samedi 3 juillet.

# OSTENSION DU SAINT-SUAIRE

## PELERINAGE PAROISSIAL

A l'occasion de l'ostension du Saint-Suaire à Turin la communauté - de concert avec la FSSP à Annecy et Saint-Etienne - organise un voyage à Turin le jeudi 13 mai ; jeudi de l'Ascension.

Aller/retour en transport collectif au départ de Lyon pour un prix oscillant entre 35 et 45 euros. Départ aux alentours de 6h00, adoration de la Sainte relique à 12h15, repas tiré du sac, visite de Turin et messe de l'Ascension. Retour dans la soirée sur Lyon.

Le nombre de place est limité aussi nous vous engageons à vous manifester le plus rapidement possible afin que nous puissions organiser au mieux notre pèlerinage.

Inscription par téléphone ou courriel à la Maison Padre Pio ; laisser un message en précisant votre nom, vos coordonnées et le nombre de personnes.



## INSCRIPTION POUR LES CONFIRMATIONS

Les personnes qui désirent inscrire leurs enfants ou faire leur Confirmation - cérémonie prévue aux alentours du mois d'octobre 2010 - sont priées de remplir le bulletin ci-dessous (ou le recopier sur papier libre) et de le faire parvenir à Messieurs les abbés par courrier postal ou dans l'urne courrier disponible sur la table de presse.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Année de catéchisme : \_\_\_\_ Catéchisme assuré par : \_\_\_\_\_

## OFFRANDES DE MESSE

Messe : 16€, Neuvaine : 160€, Trentain grégorien: 600€

## AIDER AU RAYONNEMENT DE LA FRATERNITE SAINT-PIERRE A LYON

La Fraternité Saint-Pierre vit exclusivement du produit des quêtes et des dons. Si vous souhaitez l'aider financièrement remplissez l'ordre de virement ci-dessous et transmettez-le, dûment rempli, à l'établissement bancaire tenant de votre compte. N'oubliez pas de nous retourner le talon. Merci d'avance de votre générosité.

### ORDRE DE VIREMENT

Je, soussigné (nom, prénom) .....  
titulaire du compte : ..... vous demande de bien  
vouloir virer, le ..... de chaque mois, la somme de ..... €  
à compter du ...../...../..... (inclus) jusqu'à nouvel ordre ou jusqu'au ...../...../.....  
(inclus).

sur le compte dont les coordonnées figurent ci-après :

**Bénéficiaire** : Fraternité Saint-Pierre - 1, ch. de petite Champagne 69340 Francheville  
CL Lyon VICTOR-HUGO 30002 - Guichet : 01042 - COMPTE : 0000079277F Clé RIB :  
40

Date et signature :



**Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre  
Maison Padre Pio**

1, chemin de petite Champagne  
69340 Francheville

Tél : 04 72 16 96 05 - Fax : 04 72 16 09 75

[www.communicantes.fr](http://www.communicantes.fr)

## DESSERVANTS

**Abbé Brice Meissonnier - supérieur**

Tél : 04 72 16 11 61 Mobile : 06 60 42 21 79 Courriel : [abflorimond@free.fr](mailto:abflorimond@free.fr)

**Abbé Jérôme Lebel**

Tél : 04 72 16 11 62 Mobile : 06 16 94 54 14 Courriel : [lebelabbe@aol.com](mailto:lebelabbe@aol.com)

**Abbé Benoît de Giacconi**

Tél : 04 72 16 11 63 Mobile : 06 62 28 81 92 Courriel : [abdgsp@hotmail.fr](mailto:abdgsp@hotmail.fr)

**Abbé Jean-Cyrille Sow**

Tél : 04 72 16 11 65 Mobile : 06 07 76 26 19 Courriel : [sowjc@yahoo.fr](mailto:sowjc@yahoo.fr)

## HORAIRES DES OFFICES

### Archidiocèse de Lyon

Dimanche et jours de préceptes :

- 08h30 :** **Messe basse à la Maison Padre Pio**  
1, ch. de petite Champagne 69340 Francheville.
- 11h00 :** **Grand'messe au Cœur Immaculé de Marie**  
34, rue Richelieu - 69100 Villeurbanne.
- 18h30 :** **Messe basse à la Maison Padre Pio**

En semaine à la Maison Padre Pio :

- 9h00 et 18h30 :** du lundi au vendredi  
*confessions de 18h00 à 18h25*
- 11h00 :** le samedi  
*confessions de 10h30 à 10h55*

### Diocèse de Valence

Dimanche et jours de préceptes :

- 09h30 :** Chapelle Saint-Denis à Rochebude  
*chapelle près du cimetière - 26790 Rochebude.*
- 11h30 :** Chapelle Notre-Dame de la Rose à Montélimar  
*26, av. Saint Martin (cimetière) 26200 Montélimar.*